



**Procès-verbal de la 120<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la  
Localité de Valcanton tenue au Carrefour communautaire de  
Val-Paradis le mardi 12 mai 2015, à 19 h 30**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

**Personnes présentes :**

Claudine Desgagnés, conseillère  
Manon Forget, conseillère  
Michel Jégou, conseiller  
Cécile Philippon, présidente

**Personne absente :**

Michel Larouche, conseiller

**IL Y A QUORUM.**

**Également présentes :**

Renée Bégin, officière municipale  
France St-Amant, officière municipale

Cécile Philippon préside la réunion et Renée Bégin agit à titre de secrétaire.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Cécile Philippon à 19 h 30.

**Adoption de l'ordre du jour**

2015-120-01

120-CLVAL-2253

**SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT  
APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 119<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 15 avril 2015 à Beaucanton;
3. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 29 avril 2015 à Beaucanton ;
4. Correspondance au 12 mai 2015;
5. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 12 mai 2015;
6. Adoption du règlement n<sup>o</sup> 33.1 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Localité de Valcanton et remplaçant le règlement n<sup>o</sup> 33 ;
7. Autorisation à signer les avenants à intervenir avec la Société québécoise des infrastructures pour le local situé au 2709, boulevard du Curé-McDuff à Beaucanton;



8. Affectation du surplus non affecté relié au paiement pour l'achat d'une niveleuse ;
9. Emprunt au fonds de roulement et modalités de remboursement pour l'achat de la niveleuse ;
10. Acceptation de la démission de M. André Bluteau ;
11. Engagement d'un concierge ;
12. Engagement d'un commis à la bibliothèque de Val-Paradis;
13. Achat de défibrillateurs avec électrodes dans le cadre du Pacte rural 2014-2019;
14. Demandes d'aide financière de la Table touristique de la Vallée de la Turgeon dans le cadre du Pacte rural 2014-2019;
15. Demande d'aide financière du Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque dans le cadre du Pacte rural 2014-2019;
16. Demande d'aide financière de l'École Beauvalois dans le cadre du Pacte rural 2014-2019;
17. Demande d'aide financière de la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B. pour un voyage à New York;
18. Appui à la candidature de Madame Manon Forget au siège du conseil d'administration de Tourisme Baie-James ;
19. Sujets divers :  
Demande d'aide financière de la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B. pour un spectacle de danse ;
20. Période de questions;
21. Levée de la séance.

2015-120-02

**Adoption du procès-verbal de la 119<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 15 avril 2015**

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

120-CLVAL-2254

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la 119<sup>e</sup> séance ordinaire de la Localité de Valcanton tenue le 15 avril 2015 à Beaucanton.

2015-120-03

**Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 29 avril 2015**

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

120-CLVAL-2255

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance spéciale de la Localité de Valcanton tenue le 29 avril 2015 à Beaucanton.



2015-120-04

**Présentation de la correspondance au 12 mai 2015**

Les membres ont pris connaissance du bordereau de correspondance qui leur a été précédemment remis.

2015-120-05

**Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 12 mai 2015**

M<sup>me</sup> Cécile Philippon dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M<sup>me</sup> France St-Amant en date du 12 mai 2015 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 12 mai 2015.*

120-CLVAL-2256

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, prélèvements et paies de la Localité de Valcanton au 12 mai 2015 pour un montant total de 71 386,43 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par l'officière municipale, M<sup>me</sup> France St-Amant, le 12 mai 2015, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée, France St-Amant, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

\_\_\_\_\_  
France St-Amant  
Officière municipale

2015-120-06

**Adoption du règlement n° 33.01 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 33**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19)*, le 15 avril 2015, Monsieur Michel Larouche a donné un avis de motion relatif au projet de règlement n° 33.01 remplaçant le règlement n° 33 et décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Localité de Valcanton;

120-CLVAL-2257

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** le règlement n° 33.01 remplaçant le règlement n° 33 et décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Localité de Valcanton, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.



2015-120-07

**Autorisation pour la signature des avenants à intervenir avec la Société québécoise des infrastructures pour le local situé au 2709, boulevard du Curé-McDuff à Beaucanton**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société québécoise des infrastructures demande de modifier le bail no 5668 B02 concernant le local situé au 2709, boulevard du Curé-McDuff à Beaucanton ;

120-CLVAL-2258

**SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :**

**D'AUTORISER** la présidente, Madame Cécile Philippon, à signer tous les documents relatifs à la location du local situé au 2709, boulevard du Curé-McDuff à Beaucanton à la Société québécoise des infrastructures.

2015-120-08

**Affectation du surplus non affecté pour le paiement relié à l'achat d'une niveleuse**

**CONSIDÉRANT QUE** la Localité de Valcanton a lancé sur le SEAO, le 31 mars 2015, l'appel d'offres n° 2015- 02 pour l'acquisition d'une niveleuse;

**CONSIDÉRANT QUE** le 22 avril 2015, Madame France St-Amant, officière municipale, a procédé à l'ouverture des trois (3) soumissions reçues au bureau de la localité;

**CONSIDÉRANT QUE** la plus basse des soumissions reçues est de 417 359,25 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût net de l'acquisition sera réparti de la façon suivante :

- fonds de roulement : 80 000 \$;
- surplus non affecté : 100 000 \$;
- emprunt par règlement : 201 105 \$.

120-CLVAL-2259

**SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :**

**D'AUTORISER** le versement de 100 000 \$ pour payer l'achat d'une niveleuse à partir du surplus non affecté de la Localité de Valcanton.



2015-120-09

**Emprunt au fonds de roulement pour l'achat d'une niveleuse**

**CONSIDÉRANT QUE** la Localité de Valcanton a lancé sur le SEAO, le 31 mars 2015, l'appel d'offres n° 2015- 02 pour l'acquisition d'une niveleuse;

**CONSIDÉRANT QUE** le 22 avril 2015, Madame France St-Amant, officière municipale, a procédé à l'ouverture des trois (3) soumissions reçues au bureau de la localité;

**CONSIDÉRANT QUE** la plus basse des soumissions reçues est de 417 359,25 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût net de l'acquisition sera réparti de la façon suivante :

- fonds de roulement : 80 000 \$;
- surplus non affecté : 100 000 \$;
- emprunt par règlement : 201 105 \$;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le conseil du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James a adopté le règlement n° 96 pour établir le capital du fonds de roulement de la Localité de Valcanton à 84 387\$ dont 84 275 \$ constitue le capital non-engagé au 12 mai 2015;

120-CLVAL-2260

**SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :**

**D'EMPRUNTER** du fonds de roulement un montant de 80 000 \$ pour payer l'achat de la niveleuse;

**QUE** cet emprunt soit fait pour une période de dix ans, le tout remboursable à raison de 8 000 \$ par année, débutant en 2016 et se terminant en 2025.

2015-120-10

**Acceptation de la démission de M. André Bluteau**

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur André Bluteau a transmis à la Localité une lettre de démission de son poste de concierge effective dès l'engagement de son remplaçant;



120-CLVAL-2261

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCEPTER** la démission de Monsieur André Bluteau au poste de concierge de la Localité de Valcanton.

**DE TRANSMETTRE** à Monsieur André Bluteau les remerciements des membres du conseil pour les cinq années de travail effectué pour la Localité et de souligner son départ à la retraite tel que prévu à la politique relative aux témoignages de reconnaissance et aux événements sociaux de la Localité de Valcanton.

2015-120-11

**Engagement d'un concierge**

Madame Cécile Philippon se retire, considérant son conflit d'intérêts.

**CONSIDÉRANT QUE** la Localité de Valcanton a publié, dans le numéro d'avril et mai du journal *Le Mirador*, une offre d'emploi pour le remplacement du concierge ;

**CONSIDÉRANT QUE** deux membres du conseil de la Localité, soit Madame Manon Forget et Monsieur Michel Jégou, ont rencontré en entrevue les trois candidats retenus ;

120-CLVAL-2262

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

**D'ENGAGER** Monsieur Alain Bluteau à titre de concierge de la Localité de Valcanton, à compter du 19 mai 2015, à raison de vingt-cinq (25) heures par semaine, rémunérées selon le grade II, échelon 2 de la politique de rémunération de la Localité de Valcanton, pour une période d'essai de trois mois.

Madame Cécile Philippon est de retour à la séance.

2015-120-12

**Engagement d'un commis à la bibliothèque de Val Paradis**

**CONSIDÉRANT QUE** la Localité de Valcanton a publié, dans le numéro d'avril et mai du journal *Le Mirador*, une offre d'emploi pour le poste de commis à la bibliothèque de Val-Paradis;

**CONSIDÉRANT QU'**une seule personne a déposé sa candidature et qu'elle satisfait aux exigences reliées au poste ;

120-CLVAL-2263

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

**D'ENGAGER** Mademoiselle Marilou Hélie à titre de commis à la bibliothèque de Val-Paradis, à compter du 12 mai 2015, à raison d'une heure et demie (1.5 h) par semaine et rémunérée au tarif horaire de 12,50 \$.



2015-120-13

**Achat de défibrillateurs avec électrodes dans le cadre du Pacte rural 2014-2016**

**CONSIDÉRANT QUE** l'éloignement des services d'urgence des localités de Valcanton et de Villebois de plus de trente kilomètres ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre régional de santé et des services sociaux de la Baie-James a accepté de défrayer 50% du coût d'achat de trois défibrillateurs avec électrodes pour desservir les secteurs de Val-Paradis, de Beaucanton et de Villebois ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet répond aux orientations de la Politique nationale de la ruralité et aux champs d'orientation du Plan d'action de la Jamésie ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil de la Localité de Valcanton reconnaissent l'importance de fournir aux premiers répondants des défibrillateurs avec électrodes adéquats ;

20-CLVAL-2264

**SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :**

**D'ACCEPTER** l'offre du Centre régional de santé et des services sociaux de la Baie-James qui s'engage à payer la moitié des frais pour l'achat de deux défibrillateurs automatiques (DEA) pour les secteurs de Beaucanton et de Val-Paradis.

**DE PAYER** la moitié du coût d'achat des deux défibrillateurs automatiques, soit 1 400 \$ à partir de l'enveloppe du Pacte rural attribuée à la Localité de Valcanton et 848,45 \$ à partir de l'item budgétaire no 02-621-00-970 *Projets spéciaux*.

**D'AUTORISER** la présidente, Madame Cécile Philippon, à signer tous les documents relatifs à cette entente.

2015-120-14

**Demandes d'aide financière de la Table touristique de la Vallée de la Turgeon dans le cadre du Pacte rural 2014-2019**

Madame Manon Forget se retire, considérant son conflit d'intérêts en tant qu'administratrice de la Table touristique

**CONSIDÉRANT QUE** la Table touristique de la Vallée de la Turgeon a présenté deux demandes de financement dans le cadre du Pacte rural 2014-2019, soit une pour l'achat et l'installation d'une toilette sèche de type PJN3 avec fosse et ancrages et une pour la construction d'un site web;



**CONSIDÉRANT QUE** les projets répondent aux orientations de la Politique nationale de la ruralité et aux champs d'orientation du Plan d'action de la Jamésie ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil de la Localité de Valcanton reconnaissent l'importance de fournir un service sanitaire adéquat pour les visiteurs et touristes fréquentant les sentiers et le lac Imbeau ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil de la Localité de Valcanton reconnaissent l'importance de soutenir la Table touristique de la Vallée de la Turgeon, conjointement avec la Localité de Villebois, pour qu'elle fasse la promotion des sites et des activités touristiques du territoire de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton ;

**120-CLVAL-2265** SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCEPTER** la demande d'aide financière de 1 793 \$ présentée par la Table touristique de la Vallée de la Turgeon pour l'achat et l'installation d'une toilette sèche de type PJN3 avec fosse et ancrages.

**D'ACCEPTER** la demande d'aide financière de 1 670 \$ présentée par la Table touristique de la Vallée de la Turgeon pour la construction d'un site web.

**D'AUTORISER** l'officière municipale, Madame Renée Bégin, à rédiger les protocoles d'entente permettant à la Localité de Valcanton de verser les subventions autorisées, sous réserve des obligations imposées en vertu des protocoles et des conditions particulières à ceux-ci ;

**D'AUTORISER** la présidente, Madame Cécile Philippon, à signer tous les documents relatifs à ces ententes.

Madame Manon Forget est de retour.

**2015-120-15**

**Demande d'aide financière du Regroupement des propriétaires de chalet du lac Pajegasque dans le cadre du Pacte rural 2014-2019**

Monsieur Michel Jégou se retire, considérant son conflit d'intérêts en tant qu'administrateur du Regroupement des propriétaires du Lac Pajegasque.

**CONSIDÉRANT QUE** le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque a présenté une demande de financement dans le cadre du Pacte rural 2014-2019 pour l'évaluation des bandes riveraines du lac Pajegasque ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet répond aux orientations de la Politique nationale de la ruralité et aux champs d'orientation du Plan d'action de la Jamésie ;



120-CLVAL-2266

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil de la Localité de Valcanton reconnaissent l'importance de donner les outils d'accompagnement nécessaires aux propriétaires riverains du lac Pajegasque relativement aux travaux d'aménagement en rive et littoral;

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCEPTER** la demande d'aide financière de 6 740 \$ présentée par le Regroupement des propriétaires de chalets du lac Pajegasque pour la réalisation d'outils d'accompagnement des riverains du lac Pajegasque relativement aux travaux d'aménagement en rive et littoral, dans le cadre du Pacte rural 2014-2019.

**D'AUTORISER** l'officière municipale, Madame Renée Bégin, à rédiger le protocole d'entente permettant à la localité de Valcanton de verser la subvention autorisée, sous réserve des obligations imposées en vertu du protocole et des conditions particulières à celui-ci ;

**D'AUTORISER** la présidente, Madame Cécile Philippon, à signer tous les documents relatifs à cette entente.

Monsieur Michel Jégou est de retour.

2015-120-16

**Demande d'aide financière du conseil d'établissement de l'École Beauvalois dans le cadre du Pacte rural 2014-2019**

Madame Claudine Desgagnés se retire, considérant son conflit d'intérêts en tant que membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire Baie-James.

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'établissement de l'École Beauvalois a présenté une demande de financement dans le cadre du Pacte rural 2014-2019 pour la tenue de la Fête du village de fin d'année;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet répond aux orientations de la Politique nationale de la ruralité et aux champs d'orientation du Plan d'action de la Jamésie ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil de la Localité de Valcanton reconnaissent l'importance de développer la fierté d'appartenance des jeunes à leur milieu ;

120-CLVAL-2267

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCEPTER** la demande d'aide financière de 2 098 \$ présentée par le conseil d'établissement de l'École pour la tenue de la Fête du village de fin d'année dans le cadre du Pacte rural 2014-2019.



**D'AUTORISER** l'officière municipale, Madame Renée Bégin, à rédiger le protocole d'entente permettant à la Localité de Valcanton de verser la subvention autorisée, sous réserve des obligations imposées en vertu du protocole et des conditions particulières à celui-ci ;

**D'AUTORISER** la présidente, Madame Cécile Philippon, à signer tous les documents relatifs à cette entente.

Madame Claudine Desgagnés est de retour.

2015-120-17

**Demande d'aide financière de la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B pour un voyage à New York**

Suite à la présentation de la demande d'aide financière de la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B. pour la tenue d'un voyage à New York, les membres décident de reporter ce point à une prochaine séance. Des informations concernant les sources de financement supplémentaires seront demandées à l'organisme.

2015-120-18

**Appui à la candidature de Madame Manon Forget au siège du conseil d'administration de Tourisme Baie-James**

**CONSIDÉRANT QUE** le collège électoral de *Municipalité, localité, agglomération* de Tourisme Baie-James pour l'année 2015-2016 est en élection pour un mandat de deux ans ;

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Manon Forget, conseillère, a siégé deux ans comme représentante du collège électoral *Municipalité, localité, agglomération* de Tourisme Baie-James ;

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Manon Forget a fait part de son intérêt à poser sa candidature pour représenter de nouveau ce collège électoral au nom de la Localité de Valcanton ;

120-CLVAL-2268

**SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :**

**D'APPUYER** la candidature de Madame Manon Forget, conseillère de la Localité de Valcanton, pour représenter le collège électoral de *Municipalité, localité, agglomération* de Tourisme Baie-James.

2015-120-19

**Sujets divers**

**Demande d'aide financière de la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B pour un spectacle de danse**

Suite à la présentation de la demande d'aide financière de la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B. pour l'organisation d'un spectacle de danse de fin d'année, les membres décident de reporter ce point à une prochaine séance. Des suggestions de financement supplémentaires seront transmises à l'organisme.



2015-120-20

### Période de questions

Des citoyens mentionnent la problématique des chiens agressifs et laissés sans surveillance sur le territoire. Ceux-ci ont été victimes d'agression de chiens sur la route lorsqu'ils étaient en randonnée de bicyclette ; les deux chiens appartenaient au même propriétaire.

Madame Philippon mentionne l'importance de signaler à la Sûreté du Québec ces événements. C'est la procédure de la SQ sinon elle ne répondra pas à l'appel de la Localité. Afin d'exercer un meilleur contrôle, la Localité appliquera prochainement l'obligation de doter chaque chien d'une médaille. Elle rappelle que chaque chien doit être constamment sous la surveillance de son maître.

Madame Guylaine Bouchard s'adresse aux membres pour expliquer son projet de maintenir un service de repas les mercredis et les jeudis pendant la période estivale. Elle demande l'utilisation gratuite du carrefour et quelques améliorations à apporter pour un meilleur fonctionnement (entreposer la table de billard, sortir le réfrigérateur inutilisable et ajouter quelques tables de pique-nique). Les membres lui recommandent d'adresser cette demande par écrit afin qu'ils puissent l'analyser lors d'une prochaine rencontre.

2015-120-21

### Levée de la séance

120-CLVAL-2269

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU:

**DE LEVER** la réunion à 20 h 35.

**LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.**

---

Cécile Philippon  
Présidente

---

Stéphane Simard  
Directeur général  
Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James

---

Renée Bégin  
Secrétaire d'assemblée